

JOURNEE NATIONALE DE L'AFDC

22 février 2019

Grand'Chambre de la Cour de cassation

(Entrée par le 5 quai de l'Horloge)

9h30- 17h45

JUSTICE(S) ET CONSTITUTION

Matinée

9 h 30 - Ouverture par le Premier Président de la Cour de Cassation et Mme la professeure Anne Levade, présidente de l'AFDC

9 h 45 - Restitution des journées d'études décentralisées

Sous la présidence de Dominique Rousseau, Professeur Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

- Montpellier et Toulouse : Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs, *professeure Jordane Arlettaz*
- Lyon et Saint-Etienne : La Justice politique, aspects procéduraux, *professeur Stéphane Caporal*
- Paris 2 : Justice administrative et constitution de 1958, *professeur Olivier Gohin*
- Bordeaux : Unité de la magistrature et constitution, *professeur Fabrice Hourquebie*
- Aix-en-Provence : Du « droit constitutionnel au juge » vers un « droit au juge constitutionnel » ? *professeures Catarina Severino et Laurence Gay*

10 h 45 - Débat

11 h 45 - Pause

12 h 00 -13 h 00 – Assemblée générale de l'AFDC

13 h 00 - Déjeuner libre

Après-Midi

14 h 30

1ère Table ronde : « Le dualisme juridictionnel : stop ou encore ? »

Sous la présidence de Jean-Pierre Machelon, Professeur émérite, Université Paris Descartes

Avec la participation de :

- Christian Vigouroux, Président de section du Conseil d'État
- Olivier Gohin, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas
- Fanny Jacquelot, Maîtresse de conférences, Université de Lyon
- Xavier Magnon, Professeur, Université d'Aix-Marseille

15 h 45 Pause

16 h 2ème Table ronde : « La Justice dans l'actuel projet de révision constitutionnelle »

Sous la présidence de Xavier Philippe, Professeur, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Avec la participation de :

- Xavier Bioy, Professeur, Université de Toulouse
- Fabrice Hourquebie, Professeur, Université de Bordeaux
- Julien Jeanneney, Professeur, Université de Strasbourg
- Daniel Ludet, Conseiller honoraire à la Cour de cassation

17 h 15 – Conclusions, Nicole Belloubet, Ministre de la justice (sous réserve)

L'accès à la Grand chambre de la Cour de cassation est soumis impérativement à inscription préalable avant le 20 février 16h aux adresses :

fabrice.hourquebie@u-bordeaux.fr

journeenationale@gmail.com